

Les irréversibles



Yannick Blanc

Intervention à l'assemblée générale de la Fonda – 12 avril 2018

*« La prospective est attentive aux causes.
Ainsi nous libère-t-elle du fatalisme. »*

Gaston Berger

La démarche de prospective de la Fonda a d'abord consisté à explorer les futurs possibles du fait associatif. En nous fondant sur une enquête menée auprès de responsables associatifs, [nous avons élaboré en 2011 quatre scénarios¹](#) que nous pouvons relire aujourd'hui sans rougir. Aucun d'entre eux ne s'est réalisé tel quel, mais ils avaient bien mis en exergue les tendances qui, aujourd'hui encore, travaillent les associations et l'ESS : le retrait de l'État, l'influence du modèle entrepreneurial et la montée de l'innovation sociale notamment. Nous avons ensuite voulu éclairer davantage les mutations de la société auxquelles sont confrontés les acteurs associatifs et nous avons parlé de « grande transition² » pour caractériser la conjonction et l'entrée en résonance de quatre transitions majeures : écologique, numérique, économique et démocratique.

Sans récuser cette façon de voir, et en gardant notamment à l'esprit l'idée d'une résonance entre des transformations de nature différente, il me semble que l'idée de transition pêche encore par excès de déterminisme. Être en transition, c'est cheminer d'un point à un autre, c'est donc déjà avoir fixé le cap menant au point d'arrivée. Or, si nous ne pouvons nier l'existence et l'ampleur des transformations en cours, nous avons bien du mal à imaginer le résultat de leur conjonction. Celui-ci dépendra pour une part essentielle d'aléas que nous ne pouvons prévoir *et de choix qu'il nous reste à faire*.

C'est pourquoi je vous propose d'esquisser un tableau des tendances à l'œuvre dans notre époque en considérant *ce qu'elles ont déjà d'irréversible*, sans pour autant préjuger de leur impact à long terme et en étant particulièrement attentif à la façon dont ces transformations affectent simultanément l'état du monde et la vie intime de chacun d'entre nous. Elles tracent, pour la réflexion et pour l'action, un arrière-plan que ceux qui veulent se projeter dans le futur ne peuvent ignorer.

¹ Les associations à l'horizon 2020, la Fonda, décembre 2011

² Dont la Société française de prospective a également fait le thème du Printemps de la prospective organisé à Reims en 2017.

On peut répartir ces irréversibles en trois groupes : les courants profonds, les *no future* et le futur immédiat.

1) Les courants profonds cheminent dans la longue durée, parfois à notre insu, et transforment les fondements les plus élémentaires de notre existence et de notre action.

Il faut à cet égard toujours commencer par rappeler **la transformation démographique** vécue par l'espèce humaine en l'espace de deux ou trois générations. Entre 1950 et 2050, la population du globe aura été multipliée par quatre, passant de 2,5 à 10 milliards d'individus, celle de notre pays de 40 à près de 70 millions d'habitants. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause essentielle du **nouveau régime climatique** dans lequel nous sommes entrés et de **l'épuisement des ressources** auquel nous sommes confrontés. La démographie se traduit notamment par la densification des habitats : c'est au tournant du XXI^{ème} siècle que la majorité de la population mondiale est devenue urbaine et par conséquent dépendante d'une production alimentaire qu'elle n'assure plus elle-même. Les sociétés ayant le plus haut niveau de développement sont par ailleurs en train de devenir des **sociétés de longévité**³ ce qui a une double conséquence : la plus connue est le vieillissement démographique, c'est-à-dire l'accroissement de la part des personnes âgées (> 65 ans) et très âgées (> 85 ans) dans la population, générant une nouvelle économie de la prévention, du soin et de la dépendance qui n'a pas encore trouvé son modèle de financement ; le second aspect est **l'allongement du cycle de vie**, dont les conséquences sont multiples. Outre le déséquilibre structurel (rapport cotisants/bénéficiaires) des régimes de retraite, c'est toute la trajectoire des vies individuelles qui est modifiée : la jeunesse, qui était naguère une brève transition de trois à cinq ans, dure désormais environ quinze ans, l'âge de 30 ans étant en moyenne celui de la stabilisation dans l'emploi et du premier enfant. La distinction actifs/inactifs, fondée sur l'âge de la retraite, disparaît progressivement au profit de l'émergence de la classe d'âge des **seniors actifs** (50-75 ans), marginalisés sur le marché du travail, mais jouant un rôle-clé dans la vie familiale, associative et civique.

Ce n'est pas la première fois dans son histoire que l'humanité est confrontée à un **changement climatique** de grande ampleur, mais c'est la première fois qu'elle en est la cause et surtout que la densité de population du globe rend inopérante l'adaptation par la seule migration des populations. Parler, comme le fait Bruno Latour⁴, de **nouveau régime climatique**, c'est comprendre que ce changement aura des conséquences majeures sur l'agriculture et la production alimentaire, la production et la consommation d'énergie, l'occupation des territoires et les flux migratoires. **La démographie et le climat dessinent dès aujourd'hui les enjeux fondamentaux des conflits et des projets politiques** : la montée du climato-scepticisme, du populisme et de la xénophobie sont là pour en témoigner.

Il peut paraître paradoxal de compter **l'égalité entre les hommes et les femmes** au nombre des courants profonds irréversibles au moment où ce que l'on considère comme une cause à défendre

³ Voir nos travaux sur le vieillissement démographique conduits avec Futuribles International : <https://fonda.asso.fr/ressources/societe-vieillissante-societe-innovante-less-au-defi-du-vieillissement-demographique>

⁴ Bruno Latour, *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, Paris, La Découverte, 2017

est l'objet de tant de luttes, de controverses et parfois de régressions. Deux raisons justifient cependant de l'envisager de cette manière. La première est que ce mouvement est irréversible dans la longue durée, même s'il connaît des accélérations et des reculs. Même le pays le plus réactionnaire en la matière, l'Arabie saoudite, ne peut s'empêcher de faire des concessions au mouvement général des sociétés. La deuxième, plus intéressante, est de mesurer **qu'il n'existe dans l'histoire, aucun exemple de société dont l'ordre symbolique soit fondé sur l'égalité homme-femme**. Autrement dit, si le mouvement est irréversible, le type d'ordre social qui peut en résulter est encore inconnu, ce qui permet de comprendre les résistances qu'il suscite et la difficulté à traduire l'égalité symbolique en égalité réelle.

C'est à se saisir de ces courants profonds et de leurs conséquences que peuvent servir des **objectifs de développement durable** que nous avons mis au cœur de notre nouvelle démarche de prospective, **Faire ensemble 2030**.

2) « No future » : le déclin des institutions verticales est sans doute la transformation la plus banalement vécue et pourtant la moins bien documentée de notre société.

Ce déclin affecte un modèle institutionnel construit en Occident à partir du XIII^{ème} siècle, qui repose sur l'assimilation du droit romain par les glossateurs de l'Église. La fusion du droit et de la religion a instauré la verticalité institutionnelle au sens où les règles qui régissent la vie en société étaient subordonnées à l'énoncé d'une vérité transcendante, une norme fondamentale qui n'était pas directement accessible au commun des mortels mais nécessitait la capacité interprétative de clercs. Tous les systèmes institutionnels modernes ont reproduit ce schéma, y compris lorsque l'énoncé de vérité a cessé d'être religieux pour devenir scientifique, technique, économique ou médical. L'exercice du pouvoir était inséparable de la production, de la détention et de la rétention/diffusion des informations, des connaissances et des savoirs.

Ce modèle se concrétisait, dans les relations entre l'individu et l'institution, sous la forme d'une **matrice tutélaire** : l'institution tenait l'individu en tutelle, exerçait son pouvoir à son bénéfice par l'encadrement, la prise en charge et la pédagogie. L'universalité de cette matrice était étroitement liée à la domination masculine, comme l'illustrent les règles de tutelle de l'homme sur la femme mariée instaurées par le Code civil et en vigueur jusqu'aux années 70 (notion de chef de famille, etc.). Ce modèle, qui a culminé aussi bien sous la forme de **l'État-providence** que dans les régimes totalitaires, n'a cessé de s'affaiblir au cours de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle avec l'élévation du niveau d'éducation, la diffusion des connaissances et la massification de l'information. La civilisation numérique accélère et parachève cette transformation. Elle dérégule l'accès à l'information et aux connaissances, non sans les effets pervers désormais bien connus.

Le déclin de la matrice tutélaire s'observe dans le quotidien de la vie en société avec l'affaiblissement de l'ensemble des structures hiérarchiques, la délégitimation des décisions prises au nom du savoir scientifique et la contestation des vérités scientifiques elles-mêmes. Son effet sur les individus est ambivalent puisqu'elle généralise l'idéal d'autonomie et la **supériorité morale de**

l'individu autonome sur les logiques collectives, mais provoque aussi « la fatigue d'être soi »⁵, autrement dit l'ensemble des souffrances provoquées par la difficulté ou l'impossibilité d'accéder à cette autonomie et de la conserver. Cette ambivalence se traduit à son tour par **l'extension des droits subjectifs** (droits des minorités et droits des personnes) aux dépens d'univers juridiques dont la cohérence était assurée par la référence ultime à une norme fondamentale. L'enjeu central de ce changement d'axe est le droit de la famille, de la reproduction humaine et de la sexualité.

Les ressorts de la **démocratie représentative** sont intrinsèquement liés à la structuration verticale de la société. En premier lieu parce que la capacité à représenter repose sur le partage d'une identité commune, l'appartenance à un même groupe, que celui-ci soit défini par la condition sociale, l'ancrage territorial ou les convictions religieuses. Des individus plus autonomes et plus mobiles sont moins enclins à se considérer collectivement représentés : les élus ne « ressemblent » plus à leurs électeurs mais se ressemblent davantage entre eux, ce qui rend visible la position de surplomb de la « classe politique ». L' élu était typiquement un acteur de la matrice tutélaire, en position de domination par rapport à l'électeur mais symboliquement (ou pratiquement à travers le clientélisme) à son service parce que mandaté par lui. On voit donc se multiplier les palliatifs à l'affaiblissement de la représentation : démocratie participative ou délibérative, *civic tech*, nouvelles formes d'engagement citoyen, mais aussi la recherche panique de la concentration de la représentation sous la figure d'un seul individu, provoquant le retour massif des régimes populistes et autoritaires. Au-delà du système parlementaire, l'affaiblissement de la représentation atteint toutes les organisations intégrées reposant peu ou prou sur des mécanismes électifs, partis, syndicats, organisations professionnelles et, *last but not least*, associations.

A contrario, la société est désormais marquée, dans toutes ses composantes organisationnelles, par la recherche fébrile d'une **hypothétique structuration horizontale** : collaboration, coopération, coopération, co-construction, commun, communauté, *coworking*, entreprise libérée, plateforme, réseau, alliance, c'est une prolifération incontrôlée qui bouleverse le vocabulaire de l'action collective. Les questions se multiplient et les réponses sont encore à construire : quels sont les principes régulateurs de l'horizontalité ? Où et comment le pouvoir s'y exerce-t-il et peut-il être contrôlé ? Comment les différentes échelles d'action collective s'y emboîtent-elles ? Pour réarmer la démocratie contre la dérive autoritaire, il nous faut non seulement accroître l'efficacité de ces modes d'action collective, les intégrer à un ordre institutionnel d'ensemble, mais aussi énoncer un système de valeurs qui leur corresponde.

Le dernier avatar de la matrice tutélaire est sans doute le **modèle néo-libéral**. Il en concentre toutes les caractéristiques : le régime de vérité avec les « lois du marché » ; le vecteur symbolique avec la monnaie et son hypostase, la « monnaie unique » ; les clercs détenteurs du pouvoir d'interprétation, les économistes et autres experts ; la subordination des intérêts et des volontés à un bien transcendant, le retour sur investissement pour l'actionnaire ou l'équilibre budgétaire. Le modèle néo-libéral est cependant voué à la disparition par l'effet de sa prodigieuse performance, que toutes les promesses d'efficacité et de « ruissellement » ne peuvent dissimuler : il a provoqué en trois ou quatre décennies une concentration de la richesse et un accroissement des inégalités tels qu'ils ne trouvent plus aucune justification. Les uns après les autres, les théoriciens, prescripteurs et

⁵ Référence à l'ouvrage d'Alain Ehrenberg, éditions Odile Jacob, 1998.

ordonnateurs de l'économie financière mondialisée se sont, depuis quelques années, mis à dénoncer les risques que fait courir le modèle à la production-même de richesse. D'aucuns en déduisent que le capitalisme touche à sa fin mais, outre qu'ils n'esquissent pas pour autant ce que pourrait être le régime alternatif, les grandes firmes de consultants, les fonds d'investissement et les entreprises multinationales élaborent déjà les stratégies du monde d'après, intégrant à la création de valeur la société inclusive, les objectifs du développement durable et les vertus de l'économie circulaire. Après le néo-libéralisme, un **néo-capitalisme** est en cours de prototypage quelque part entre la Californie, la Chine et l'Afrique. La question de savoir si l'Europe y a sa place est assurément la plus brûlante du moment.

3) S'intéresser aux courants profonds et aux modèles en déclin ne doit cependant pas nous empêcher d'appréhender **le futur immédiat**, celui qui, sous nos yeux et sous nos pas, organise déjà notre horizon planétaire et notre vie quotidienne. Mais celui-ci n'est en retour porteur de sens que s'il est rapporté aux courants profonds.

Toute réflexion sur le futur immédiat doit intégrer **l'hypothèse de l'effondrement**, popularisée il y a bientôt quinze ans par l'ouvrage de Jared Diamond⁶. Comme le montrent les travaux de Pablo Servigne et Raphaël Stevens⁷, la seule poursuite des tendances de développement actuelles de la civilisation techno-industrielle conduit à l'effondrement par épuisement des ressources naturelles et dérèglement systémique du climat et de la biosphère⁸. À des échelles relativement plus modestes, nous avons des expériences récentes d'effondrement, notamment celle du système soviétique⁹. Plus près de nous encore, nous venons de vivre un effondrement général des partis politiques en France dont nous ne mesurons pas encore toutes les conséquences. **L'effondrement est par excellence la manifestation de l'irréversible** et, sans même envisager de cataclysme systémique, le risque d'effondrement est palpable dans l'économie financiarisée, les systèmes énergétiques ou numériques. Il n'est pas interdit de penser que l'élection de Trump signe l'effondrement d'une hégémonie américaine qui a structuré l'ordre géopolitique depuis soixante-dix ans. À tout le moins, la conjonction d'un ensemble de ruptures écologiques et de la fragilisation de nos schémas institutionnels fondamentaux devrait très probablement avoir des effets chaotiques.

La civilisation numérique mérite d'être nommée ainsi parce que le numérique n'est pas seulement une révolution technologique. Si les technologies numériques impactent désormais toutes les échelles et tous les aspects de l'action humaine, c'est parce que la société s'en est emparé pour répondre aux questions nouvelles qu'elle se posait. L'exemple-type de cette dialectique est la mobilisation du numérique au service de la structuration horizontale de la société. Les réseaux sociaux en sont la manifestation la plus populaire, mais l'engouement pour la technologie *blockchain* est encore plus significatif. Celle-ci est en effet loin d'être mûre et d'avoir fait la preuve d'une réelle efficacité ; elle est en outre limitée par l'énorme consommation d'énergie qu'impliquerait son

⁶ Jared Diamond, *Collapse : How Societies Choose to Fail or Succeed*, éditions Viking Adult, 2004.

⁷ Pablo Servigne et Raphaël, Stevens, *Comment tout peut s'effondrer*, éditions du Seuil, 2015.

⁸ Pour un plaidoyer court et percutant sur l'effondrement systémique, lire Julien Wosnitza, *Pourquoi tout va s'effondrer*, ED. éditions LLL, 2018.

⁹ Dmitry Orlov, *Les cinq stades de l'effondrement*, éditions Le Retour aux Sources, 2014.

déploiement à grande échelle. Cela n'empêche pas toutes sortes d'acteurs « d'y croire » parce qu'elle porte avec elle le projet d'une société juridiquement horizontalisée dont le tiers garant ne serait plus un pouvoir central. **L'expansion des pratiques numériques révèle l'attente par la société d'un nouveau régime de régulation.** Il est par exemple vain de croire que l'adoption d'outils numériques résoudra le problème de l'efficacité administrative si l'on ne commence pas par s'interroger sur la nature-même du service que l'on attend des administrations.

Le même type de raisonnement s'applique à la place du **travail** dans la civilisation numérique. Avant d'estimer le nombre d'emplois supprimés par le déploiement des robots et de l'intelligence artificielle, il faut s'interroger, comme l'a fait Roger Sue¹⁰, sur la signification du travail dans la société de la connaissance et sur la valeur-même des choses dans un monde où la rareté a changé de nature. C'est ce que nous entreprenons avec notre étude [ESS et création de valeur](#)¹¹.

Au carrefour des questions de démographie, de changement climatique, de droits humains, de souveraineté, de travail et de vivre ensemble, les phénomènes migratoires occupent toujours une place critique dans notre vision du futur même si, s'agissant de la France, leur poids doit être relativisé : le flux annuel d'entrée représente environ 0,3% de la population. Depuis 1974, le discours politique n'a cessé d'entretenir l'idéal ou le fantasme d'une « maîtrise de l'immigration » alors même que l'expérience de ces quatre décennies est celle d'une **permanence des flux migratoires** à travers le monde. L'analyse la plus élémentaire des données démographiques, écologiques et économiques montre que rien ne semble devoir inverser cette tendance et l'expérience des innombrables dispositifs législatifs mis en œuvre devrait nous convaincre de la vanité de vouloir interrompre le flux. **S'il y a un impératif politique qu'il faut assumer, c'est bien celui de vivre avec les migrations.**

Parmi les manifestations du changement de regard que nous opérons tant sur les ressources de la planète que sur les institutions du vivre ensemble et du faire ensemble, l'émergence du concept de **commun** joue assurément un rôle-clé. Le fameux livre d'Elinor Ostrom¹², traduit en français en 2010, a d'abord influencé les milieux de la pensée écologiste et alternative, tout particulièrement les militants du logiciel libre, avant d'irriguer les sphères les plus diverses¹³. Le concept de commun permet de réfléchir à l'économie (échange, usage, renouvellement) de biens qui ne sont ou ne doivent pas être des marchandises mais qui, échappant aux instruments de la souveraineté, ne sont pas non plus des biens publics. Ressources naturelles, patrimoine, réseaux locaux d'énergie, biens culturels, information, connaissance, mégadonnées, **l'économie des communs** aura un rôle à jouer avec ou contre le néo-capitalisme naissant. Les tiers-lieux, le *coworking*, les coopératives d'activité et d'emploi ne consistent-ils pas à gérer la force de travail comme un commun ? La responsabilité élargie de l'entreprise, la brevetabilité du vivant et la protection des données personnelles sont des

¹⁰ Roger Sue, *La contresociété*, éditions LLL, 2016.

¹¹ La Fonda, l'Avise et le Labo de l'ESS, étude ESS et création de valeur, étude prospective 2016-2018, <https://fonda.asso.fr/ressources/la-chaine-de-valeur-elargie>

¹² *Governing the Commons : The Evolution of Collective Action*, traduit en français sous le titre *La gouvernance des biens communs : pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, début d'un long malentendu qu'entretient la méconnaissance du reste de l'œuvre d'Elinor Ostrom.

¹³ Voir notamment l'interview de Sébastien Soriano, président de l'autorité de régulation des communications (Arcep), dans *Acteurs publics* en novembre 2017 : « Les réseaux de communication ne sont pas une marchandise comme les autres. L'ambition de l'Arcep est de les développer comme un bien commun, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont forcément de propriété publique. »

problèmes de l'économie des communs. Le lancement, en partenariat avec le CGET, du **Carrefour des innovations sociales**¹⁴ et de ses outils numériques en *open data/open source* est une des contributions de la Fonda à l'économie des communs.

Vers un nouvel ordre éthique ?

Je voudrais conclure par une hypothèse, qui n'est pas encore étayée par un réel travail de recherche mais que je crois féconde pour élaborer une vue d'ensemble des mutations institutionnelles, celle de **l'émergence d'un « ordre éthique »**. Dans le monde de la verticalité, le « sens » des institutions et de l'action de ceux qui les servent est donné par l'ordre symbolique : les règles de l'action sont énoncées par référence à des métarègles fondamentales ou transcendantes interprétées (administrées) par des clercs, des savants ou des experts. Lorsque les détenteurs du pouvoir ne se contentent pas de gouverner l'action collective mais entendent aussi ordonner les comportements individuels, l'ordre symbolique se projette dans l'ordre moral. Le déclin des institutions verticales entraîne inéluctablement celui de l'ordre symbolique. Les controverses sur le droit à l'avortement, la procréation médicalement assistée, le mariage pour tous ou la fin de vie sont l'image « chimiquement pure » de la confrontation entre l'ordre symbolique déclinant et l'ordre éthique émergent. Si les affaires de pédophilie ont infiniment plus de retentissement dans l'Église que dans le monde sportif, alors qu'elles sont statistiquement plus nombreuses dans ce dernier, c'est parce qu'elles portent l'affrontement au cœur même de la maison-mère de l'ordre symbolique. On se rappellera enfin qu'avant de s'effondrer, les partis politiques ont commencé à se lézarder par le comportement personnel de leurs dirigeants et candidats, que ce soit sur le terrain des mœurs ou sur celui de la probité.

Veut-on d'autres preuves ? La place croissante de l'éthique dans la culture d'entreprise, la prolifération de la charte éthique comme énoncé constitutif de l'action collective, le besoin ressenti par toutes sortes d'institutions de se doter d'un comité d'éthique et/ou d'un déontologue, la façon dont la conscience collective des enjeux écologiques échoue à se traduire par un mouvement politique mais génère une politique du comportement individuel à travers le véganisme et l'antispécisme... Enfin, c'est sur le terrain de l'éthique que nous retrouvons le courant profond de l'égalité homme-femme : là où le droit peine à se traduire par l'égalité réelle, le combat sur les comportements accélère spectaculairement le mouvement.

L'émergence ne fait donc aucun doute, mais faut-il pour autant parler d'*ordre* éthique ? J'y vois trois bonnes raisons : la première est que cette émergence se traduit par la **multiplication des injonctions** adressées aux individus et aux collectifs, de l'échelle planétaire à celle de la vie intime ; la seconde est que l'éthique a désormais sa **police**, une police non de maintien de l'ordre mais d'investigation, assurée par les médias, que des personnages comme Élise Lucet ou Edwy Plenel incarnent avec talent et parfois sans retenue ; la troisième, et c'est le cœur de l'hypothèse, est que **l'éthique pourrait être le fondement de l'ordre social « horizontal »** dont je disais à l'instant qu'on ne voyait pas encore très bien ce qui pourrait assurer sa cohérence et sa stabilité.

¹⁴ www.carrefourdesinnovationssociales.fr

Je précise enfin qu'en parlant d'ordre éthique, je ne porte à ce stade aucun jugement de valeur : il peut être menaçant comme un nouvel avatar de l'ordre moral que dénoncent par exemple ceux qui s'inquiètent des ravages de la transparence généralisée ; il peut être rassurant pour ceux qui s'interrogent sur l'avenir d'une société « en perte de repères ».

Je n'ai guère évoqué le fait associatif qui est la raison d'être de la Fonda. C'est que je le crois présent ou capable d'agir dans chacun des irréversibles que je viens d'évoquer, pour peu que ses acteurs et ses dirigeants élargissent leur horizon pour faire de ces irréversibles des leviers de transition. Se projeter dans le futur n'est plus un choix parmi d'autres, c'est désormais la condition-même du pouvoir d'agir. ●